

**M. Bernard Pilon (Chambly):** Monsieur l'Orateur, je propose:

Que le bill ne soit pas lu maintenant pour la 2<sup>e</sup> fois, mais que le sujet en soit envoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion de M. Pilon est adoptée.)

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Cinq heures.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre de déclarer qu'il est cinq heures?

**Des voix:** D'accord.

(La séance est levée d'office à 5 heures, en conformité du Règlement.)

---